

LETTRE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX ACTIONNAIRES

Chers actionnaires,

En vue de la prochaine Assemblée générale ordinaire du Credit Suisse Group, je tiens à vous présenter un résumé des principaux efforts déployés en 2011, à vous informer de nos objectifs pour 2012 et à aborder certains points inscrits à l'ordre du jour. Alors que 2011 a été une année difficile avec de nombreux défis sur les marchés à relever immédiatement, nous avons également pris des mesures afin de préparer le Credit Suisse au mieux aux évolutions qui changeront durablement l'environnement de notre secteur. Peu après ma nomination en avril 2011, le Conseil d'administration et le CEO du Groupe ont commencé à examiner notre stratégie commerciale en relation avec les nouvelles réglementations, en mettant l'accent sur l'efficacité opérationnelle et la rentabilité du Groupe. Les premières mesures qui en découlent ont été mises en application au second semestre de l'année dernière et resteront d'actualité en 2012, certaines même jusqu'en 2013.

Pour l'exercice 2011, nous avons enregistré un bénéfice net distribuable aux actionnaires de 2,0 mrd CHF et un rendement des fonds propres de 6,0%. De plus, malgré la baisse du bénéfice net, nous avons encore renforcé notre base de capital. Ainsi, notre ratio des fonds propres de base selon Bâle 2.5 s'élève à 15,2% et notre ratio du noyau des fonds propres de base, à 10,7%. Le Conseil d'administration proposera pour l'exercice 2011 une distribution de 0.75 CHF par action, que les actionnaires pourront recevoir sous forme soit d'actions du Credit Suisse Group, soit de paiement en espèces.

Depuis la crise financière en 2008, le cadre réglementaire pour le secteur des services financiers a évolué rapidement et en laissant un impact considérable, avec des conséquences pour nos produits, nos services, notre organisation et notre capitalisation. Les coûts de mise en œuvre de même que les effets de ces développements sont importants et pèsent sur la capacité de la branche à dégager les rendements ciblés. En tant que banque d'envergure mondiale, le Credit Suisse est exposé à un certain nombre de cadres réglementaires différents, et nous continuons à mettre l'accent sur une assimilation rapide et un respect absolu de ceux-ci dans toutes les régions dans lesquelles nous opérons. Nous avons fait figure de pionniers en ce qui concerne l'intégration des exigences nationales et internationales en nous attelant à la thématique du «too big to fail» et nous avons accéléré la réduction des actifs pondérés en fonction des risques au sein d'Investment Banking, de sorte que nous sommes bien en avance sur les délais fixés par le calendrier de Bâle III.

Accepter que notre branche doive évoluer, agir tôt et contribuer à façonner notre secteur présente des avantages qui ne sont néanmoins pas évidents de prime abord. Il est tout à fait normal que ces questions suscitent la discussion, le débat, voire le doute. Eu égard aux modifications réglementaires proposées très rapidement par les autorités suisses, nous avons pris des mesures avec une bonne longueur d'avance sur nos concurrents. Nous sommes fermement convaincus que ces changements affecteront toute la branche et que les banques devront revoir leur modèle commercial pour les intégrer. Considérant notre portefeuille d'activités des domaines Private Banking, Investment Banking et Asset Management, notre présence mondiale et notre marché domestique très solide en Suisse, nous sommes convaincus que le Credit Suisse tirera profit des mesures qu'il a prises avant les autres. Nous sommes persuadés que cette stratégie nous positionnera de manière optimale afin de fournir un service cohérent à nos clients et de dégager des rendements attrayants pour nos actionnaires.

En ce qui concerne les opérations et la rentabilité, nous avons agi avec rapidité pour repositionner le Groupe en optimisant les rendements, au lieu de simplement les maximiser. Dans la division Private Banking, nous avons pris des mesures visant à renforcer notre portefeuille d'affaires et à améliorer la productivité et l'efficacité de nos activités. Ces mesures visent une augmentation des revenus avant impôts de Private Banking de 800 mio. CHF en 2014. Pour Investment Banking, nous avons abandonné ou nous nous sommes repositionnés dans les segments qui ne dégagent plus les rendements souhaités et qui nécessitent des capitaux importants. Nous avons commencé à réduire les actifs pondérés en fonction des risques selon Bâle III au troisième trimestre 2011 et nous prévoyons d'achever un plan de réduction de 80 mrd CHF d'ici à la fin du 1^{er} trimestre 2012, accélérant ainsi notre plan initial. Dans les domaines prioritaires d'Investment Banking, nous investissons dans la croissance et nous concentrons sur

la recherche de synergies au sein du Groupe. Pour Asset Management, nous poursuivons avec succès notre stratégie, en continuant de miser sur les revenus liés aux commissions, les solutions multi-classes et les placements alternatifs. Afin d'accroître la rentabilité de l'ensemble du Groupe, nous avons par ailleurs attribué de nouvelles ressources aux marchés à forte croissance et avons pris la décision difficile de réduire de 7% nos effectifs. Notre réponse aux changements importants qui sont en train de se dessiner et les efforts que nous déployons pour adapter rapidement notre modèle commercial ont un coût. En 2011, les mesures que nous avons prises ont eu un impact négatif de quelque 1,8 mrd CHF sur nos résultats. Nous continuerons la mise en œuvre de ces mesures tout au long de 2012 et de 2013, et je suis fermement convaincu qu'elles permettront de dégager des bénéfices stables et de qualité, qui profiteront à long terme à nos actionnaires, à nos clients et à nos autres parties prenantes.

La place financière suisse est soumise à une pression de plus en plus forte pour fournir des informations sur ses clients aux autorités fiscales étrangères. Dans cette perspective, je crois qu'un changement d'état d'esprit fondamental est nécessaire de la part de la place financière suisse dans son ensemble pour maintenir sa bonne réputation et assurer la pérennité de revenus à long terme. En conséquence, nous soutenons les initiatives que le gouvernement helvétique a prises en faveur de la place financière suisse, relatives à la conformité fiscale de la clientèle étrangère.

Comme vous le savez, nous sommes l'une des banques les mieux capitalisées du monde. Des efforts supplémentaires seront néanmoins nécessaires pour répondre aux exigences suisses et internationales relatives aux fonds propres. Dans ce contexte, le Conseil d'administration propose aux actionnaires d'approuver un certain nombre de résolutions visant à renforcer encore davantage la base en capital du Groupe.

Au sujet du vote consultatif sur le rapport de rémunération 2011, je voudrais souligner que, compte tenu de la performance du Groupe, nous avons sensiblement réduit les niveaux de rémunération pour l'ensemble de nos activités. La rémunération variable totale de la banque a été diminuée de 41% et la rémunération moyenne pour les membres de la direction générale de 57%. En outre, nous avons introduit un certain nombre de changements dans notre plan de rémunération 2011, qui vont au-delà des exigences réglementaires, sont conformes à notre stratégie de capital à long terme et nous placent en tête de notre secteur. Enfin, nous avons encore amélioré la transparence des rémunérations en 2011, prenant en compte les exigences en matière de surveillance ainsi que les retours précieux fournis par des actionnaires et leurs conseillers.

Pour ce qui est de la composition future du Conseil d'administration, nous proposons la réélection de Walter B. Kielholz, d'Andreas Koopmann, de Richard Thornburgh, de John Tiner et de moi-même. Par ailleurs, le Conseil d'administration propose l'élection d'Iris Bohnet, doyen et professeur de politique publique à la Harvard Kennedy School, ainsi que de Jean-Daniel Gerber, ancien secrétaire d'Etat et directeur du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), comme nouveaux membres du Conseil d'administration. Je suis heureux qu'ils aient accepté de se voir proposer à l'élection. Ces deux personnalités, qui peuvent se targuer de résultats remarquables, apporteront une expérience précieuse au Conseil.

Pour l'avenir, je suis convaincu que grâce aux mesures introduites en 2011 et aux efforts consentis par notre management et tous nos collaborateurs, notre banque est sur la bonne voie et bien positionnée pour offrir une valeur solide et durable à nos actionnaires. Les décisions que vous prendrez au cours de l'Assemblée générale ordinaire sont importantes pour la mise en œuvre de nos plans. Je vous encourage par conséquent à exercer votre droit de vote.

En me réjouissant d'ores et déjà de vous rencontrer lors de notre Assemblée générale annuelle du 27 avril au Hallenstadion à Zurich, je vous remercie de votre confiance et de votre soutien renouvelé.

Avec mes meilleures salutations



Urs Rohner
Président du Conseil d'administration